

Caen, le 07 AVR. 2009

16 AVR. 2009

YM / MC

Monsieur Nicolas POULOUIN
Président de l'Association Française de
développement des Véloroutes et Voies
Verte – AF3V
Secrétariat National – chez ADAV
23 rue Gosselet
59000 LILLE

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 4 mars 2009, vous me faites part de vos inquiétudes concernant certaines Régions qui n'auraient pas retenu l'option du transport des vélos dans les nouveaux matériels roulants.

La livraison d'un matériel nouvelle génération est prévue pour 2013. La Région Basse Normandie consent un effort considérable pour moderniser le transport public. La qualité des nouveaux matériels doit répondre aux besoins des voyageurs et la croissance des trafics en est la meilleure réponse. Ce marché de nouvelle acquisition est en cours avec les constructeurs et la SNCF. Conscient de l'intérêt réel de pouvoir disposer de crochets vélos, nous ne manquerons pas de rappeler à la SNCF l'importance d'un tel aménagement à bord des trains.

Cependant, nous tenons à vous rappeler qu'il est de plus en plus difficile de pouvoir disposer d'espace suffisant en heures de pointes sur les lignes saturées pour accueillir les vélos. Dans le cadre de chaque rénovation de gare, la Région Basse-Normandie et la SNCF prévoient l'implantation d'arceaux ou d'abris sécurisés pour les vélos afin de permettre à l'usager de disposer d'un espace dédié à proximité des quais.

Je vous laisse le soin d'informer les organisations cosignataires de votre courrier du 4 mars 2009.

Je vous prie, d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Laurent BEAUVAIS